

**Procès-verbal**

**Séance ordinaire du comité de parents**

**7 février 2023 à 19 h par Zoom**

## Présences

### Pour le comité de parents

Mme Caroline Lévesque  
M. David Dubreuil  
Mme Marietta Omoa  
M. Frédéric Côté

Mme Christiane Rheault  
Mme Chantal Dufort  
M. Dave Synnott

### Pour le Centre de services scolaire

M. Steven Richard  
M. Yves Marcotte  
M. André Hughes  
Mme Katia Gagnon  
Mme Isabelle Bernatchez pour la prise de notes

Public : Mme Isabelle Richard

### 1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 19 h 01.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault effectue la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Frédéric Côté propose l'adoption.

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2022

Comme tous les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, madame Christiane Rheault propose l'exemption de lecture. Tous les membres acceptent.

Des modifications au procès-verbal seront apportées au point 7 a) 2<sup>e</sup> paragraphe. Remplacer « sur le site du Centre Champagnat » par « sur le site des anciennes résidences ». Remplacer « de la polyvalente » par « de l'école Gabriel- Le Courtois ».

Sur proposition de madame Chantal Dufort, il est résolu que le procès-verbal du 6 décembre 2022 soit adopté avec les modifications soumises.

#### 4. Questions du public

Madame Isabelle Richard nous fait part de ses inquiétudes en lien avec le manque de personnel dans les écoles. Elle demande si le centre de services scolaire a pris des mesures pour attirer du personnel et en faire la rétention et si oui, quelles sont les mesures qui ont été prises ou ce qui est prévu pour attirer la main-d'œuvre qualifiée dans nos écoles?

Monsieur Steven Richard prend la parole et dresse un portrait de la situation pour le centre de services scolaire. À l'heure actuelle, une cinquantaine d'enseignants ne sont pas légalement qualifiés au CSSCC. L'impact du manque de personnel est partout en province, et le recrutement est une priorité pour le ministre de l'Éducation.

Monsieur Richard nous informe qu'un comité de travail a été formé pour trouver des solutions. C'est aussi un enjeu prioritaire pour le CSSCC. Ce sujet a également été discuté en comité consultatif de gestion (CCG) qui réunit tous les cadres de service du CSSCC. Le CSSCC est conscient du problème et travaille à trouver des solutions pour remédier à cette situation.

Monsieur Frédéric Côté étant membre parent du conseil d'administration du CSSCC, il mentionne qu'il fera un suivi avec la direction à ce sujet.

#### 5. Consultations du CSSCC

##### a. Comité EHDAA - Désignation des membres

Madame Christiane Rheault a fait parvenir un courriel aux membres mentionnant que le comité de parents a été approché pour désigner les parents au comité EHDAA. Quatorze parents sont intéressés pour six sièges disponibles. Idéalement, nous souhaiterions avoir trois parents pour le primaire et trois pour le secondaire avec représentativité du territoire. Un seul parent dans la liste est du secteur secondaire (Côte-de-Gaspé). Ce parent pourrait être désigné automatiquement au comité EHDAA puisque c'est le seul parent répondant à ce critère.

Voici quelques idées ressorties en lien avec la désignation des membres :

- Demander au CSSCC de convoquer les parents pour une assemblée où ceux-ci se proposent comme candidat sur les différents sièges.
- Désigner les parents qui siégeront sans plus d'informations sur ces derniers. Ce que nous avons comme information en ce moment : nom du parent, école/région et niveau (primaire ou secondaire).
- Désigner des mandats d'un an ou de deux ans qui seraient renouvelés en septembre.
- Désigner 14 parents, dont six membres permanents et huit substitués.
- Convoquer les parents dans une réunion extraordinaire afin qu'ils expliquent leur motivation à siéger sur le comité EHDAA.
- Demander aux parents de remplir un formulaire de candidature plus complet avec un paragraphe de motivation afin de faciliter le choix des candidats.

Monsieur Yves Marcotte prend la parole et nous informe que le conseil d'administration, à la suite d'une recommandation du comité de parents, a eu la demande de produire un document pour présenter la durée des mandats et de définir la composition du comité EHDAA. Le tout a été entériné par résolution lors du CA du 13 décembre 2022. Madame Christiane Rheault demande s'il serait possible d'obtenir ce document. Monsieur Yves Marcotte mentionne qu'il le fera parvenir sans problème.

Monsieur Marcotte nous informe de la présence de madame Katia Gagnon, directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, qui en poste au CSSCC depuis décembre 2022. Elle est disponible pour répondre aux questions.

Madame Katia Gagnon nous informe qu'elle a contacté Parents Québec et selon les informations reçues, il est possible de convoquer une assemblée avec les parents intéressés et, à la suite de cette rencontre, le comité de parents entérine le tout. Toujours selon l'association, il est aussi possible de procéder par mise en candidature et de faire le choix des membres par la suite. Des mandats de deux ans sont possibles avec reconduction automatique pour un an.

Monsieur David Dubreuil nous informe qu'il a effectué des recherches dans d'autres centres de services scolaires, et qu'il a soumis de la documentation au comité de parents en lien avec le comité EHDAA. Il mentionne que ce sont des outils qui sont très utiles pour maintenir le comité EHDAA actif, et cela permet également de faciliter la nomination des parents. Monsieur Dubreuil fera parvenir un exemple de document à madame Katia Gagnon par courriel.

Il est proposé par monsieur Frédéric Côté, appuyée par madame Christiane Rheault, que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs invite les parents ayant soumis leur candidature à se réunir, et que la désignation soit effectuée en fonction des sièges disponibles selon la procédure établie par le centre de services scolaire.

#### **b. Membre parent au conseil d'administration : Nomination au district 3**

Madame Christiane Rheault a fait parvenir un projet de résolution proposé par la FCPQ en lien avec la nomination de madame Alexandra Girard au district 3 du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

Considérant l'élection de madame Alexandra Girard comme membre parent au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs à titre de représentante du district 2 lors de la séance du Comité de parents du 14 décembre 2021;

Considérant que la durée du mandat au poste de parent représentant le district 2 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs était de 2 ans et que le poste devait faire l'objet d'une nouvelle désignation par le Comité de parents le 14 juin 2022;

Considérant que la durée du mandat au poste de parent représentant le district 3 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs était de 3 ans et que le poste ne devait pas faire l'objet d'une nouvelle désignation par le Comité de parents le 14 juin 2022;

Considérant l'erreur administrative commise lors de cette même séance qui a considéré que madame Alexandra Girard siégeait au conseil d'administration à titre de parent représentant le district 3 au lieu du district 2;

Considérant que madame Chantal Dufort a été élue comme membre parent représentant le district 4 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;  
Considérant que madame Julie Pariseau a été élue comme membre parent représentant le district 5 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

Considérant qu'aucun autre parent membre du Comité de parents n'a souhaité poser sa candidature à aucun autre poste vacant du conseil d'administration et donc qu'aucun parent n'a été privé de son droit de se présenter pour le district 3;

Considérant qu'une vigilance accrue sera déployée pour la prochaine séance de désignation des représentants des parents au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs en juin 2023, afin de s'assurer qu'aucune erreur ne soit commise dans l'approbation des candidatures à chacun des postes;

QUE le Comité de parents, prenant acte de cette erreur, confirme la désignation, rétroactivement à la date du 14 juin 2022, de madame Alexandra Girard à titre de parents représentant le district 3 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

Et

Que cette nomination rétroactive confirme la validité totale et complète du travail effectué par madame Girard au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs entre le 14 juin 2022 et aujourd'hui.

Monsieur David Dubreuil demande le vote sur cette proposition.

Résultats du vote :

Pour : 6

Contre : 1

Il est proposé par monsieur Frédéric Côté d'adopter la résolution telle que soumise après le vote de celle-ci.

Monsieur David Dubreuil demande que sa dissidence soit inscrite au procès-verbal.

### c. Zoom et TEAMS

Monsieur André Hughes, directeur des ressources informationnelles et des archives, est présent à la rencontre et nous explique que l'abonnement à la plateforme Zoom se termine le 15 mars 2023. Le centre de services a pris la décision d'utiliser la plateforme TEAMS pour l'ensemble des usagers. La plateforme TEAMS permet un travail de collaboration, tous les documents sont facilement centralisés dans l'équipe, et il est plus sécuritaire que Zoom.

Question de M. David Dubreuil :

Le conseil d'établissement de l'école Gabriel- Le Courtois a pris la décision de continuer à utiliser Zoom pour les rencontres. Que se passe-t-il avec la licence puisque le CSSCC ne supportera plus Zoom?

Monsieur André Hughes mentionne que le conseil d'établissement peut continuer à utiliser Zoom, mais les frais pour la licence devront être payés par l'établissement scolaire.

Le comité de parents conservera la plateforme Zoom pour les rencontres virtuelles et TEAMS pour le dépôt de document. Mme Isabelle Bernatchez ajoutera les membres du comité de parents à l'équipe Teams « CSS\_comité\_parents » afin que nous puissions explorer la plateforme.

Monsieur André Hughes informe le comité qu'il est disponible pour répondre aux questions en lien avec TEAMS.

M. Hughes quitte la rencontre à 20 h 25.

### d. PEVR

Monsieur Steven Richard nous informe que le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) progresse bien au CSSCC.

Le comité de parents aimerait être impliqué dans la consultation. Serait-il pertinent de mobiliser les gens d'affaires? Les jeunes, les emplois et la réussite scolaire sont une réalité qui se pointe dès leur très jeune âge.

Mme Isabelle Bernatchez déposera le lien du PEVR 2018-2022 dans l'équipe TEAMS du comité de parents dans le dossier de la rencontre du 7 février 2023.

M. Steven Richard, M. Yves Marcotte et Mme Katia Gagnon quittent la rencontre à 20 h 33.

## 6. Objectifs du comité de parents

Voici les principaux objectifs du Comité de parents pour l'année 2022-2023 :

- Mise à jour des documents et procédures (exemple : Mise à jour des règles de régie interne avec table des matières);
- Avis de désignation au CA;
- Avis de désignation comité EHDAA;
- Défis et bons coups;

- Tournée des conseils d'établissement;
- Être consulté sur la refonte du site Internet du CSSCC (parents, élèves, écoles).

Monsieur David Dubreuil nous informe du concours via la page Facebook du comité de parents pour le tirage d'une paire de billets pour la pièce de théâtre « Rose et la machine » qui aura lieu à Gaspé le 25 février prochain. Le tirage aura lieu le 17 février à midi. Le CSSCC procédera à une réservation d'une chambre d'hôtel au cas où la personne gagnante serait de l'extérieur de la région de Gaspé.

## **7. Prochaine rencontre**

14 mars 2023 à 19 h.

## **8. Appréciation et levée de la rencontre**

Sur proposition de monsieur David Dubreuil, l'assemblée est levée à 21 h 28.

Huis clos décrété par monsieur David Dubreuil.

Isabelle Bernatchez quitte la rencontre.